

de maintien de la paix ne sont qu'un moyen d'en arriver au but final, soit le règlement pacifique du conflit. Si les forces sont en mesure de contribuer à faire régner ou à créer un climat favorable à l'ouverture de négociations sérieuses, et si les parties en présence s'y engagent de bonne foi, le Canada ne pourra que se féliciter de sa participation. A la lumière des efforts que tentent présentement les parties intéressées pour s'entendre sur d'autres modes de négociation par suite de l'échec de la solution qui préconisait un désengagement accru dans la région du Sinaï, la tâche des forces de l'ONU prend une importance primordiale.

Le Gouvernement n'a pas tenté de faire valoir un point de vue particulier sur ce qui pourrait constituer les bases d'un éventuel accord de paix. C'est aux parties elles-mêmes qu'il revient de trouver un terrain d'entente dans le cadre de négociations libres conformé-ment à la résolution 242 du Conseil de sécurité qui, de l'avis du Gouvernement, constitue toujours une base valable pour les négociations indispensables au règlement juste et équitable du conflit. Le Canada s'est toujours refusé à interpréter cette résolution ou à en tirer des conclusions qui n'y sont pas expressément formulées. J'estime pour ma part qu'agir autrement serait préjuger de la nature d'un règlement éventuel. Nous avons cependant insisté sur la nécessité pour toutes les parties en présence de s'asseoir à la même table de négociations. Nous comprenons qu'il s'agit là d'une tâche très difficile lorsqu'il est en jeu de la sécurité et de la souveraineté des États. Mais si l'on veut arriver à un règlement acceptable à tous les peuples de la région, la négociation est la seule solution possible.

Le gouvernement a accordé son entier appui à toutes les initiatives en ce sens, y compris les efforts tentés par M. Kissinger pour rapprocher Israël et l'Égypte dans un règlement partiel. Nous constatons avec regret que ces efforts n'ont pas porté fruit, mais nous avons bon espoir que de nouveaux éléments permettront d'atteindre l'objectif recherché. Je crois comprendre qu'un appel a été lancé en faveur de la reprise de la Conférence de Genève sur le Moyen-Orient. Personnellement, j'espère qu'il sera possible de trouver une formule permettant à toutes les parties intéressées de participer à la Conférence. Pour que les négociations soient fructueuses, je crois qu'il est essentiel que l'on manifeste de part et d'autre une volonté bien arrêtée de paix. Dans cette optique, compte tenu de l'évolution de la situation et en vue que les dispositions appropriées aient été prises, un retour à Genève pourrait favoriser la reprise des négociations en vue d'un règlement définitif du conflit.

Dans les efforts qui se poursuivent en vue d'en arriver éventuellement à une paix négociée, il est évident que les Palestiniens